

APPEL À CANDIDATURES



CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL SUR LES SCIENCES AVIAIRES

Master Recherche en Sciences Aviaires

INTITULE DU POSTE : MASTER INTERNATIONAL/REGIONAL EN SCIENCES AVIAIRES (MIRSA-CERSA/UL) DE L'UNIVERSITE DE LOME

OBJECTIFS GENERAUX:

Le master résulte d'un travail de recherche de deux années en moyenne et qui mène à la soutenance.

A cet effet, ce programme de master en sciences aviaires du centre d'excellence régional sur les sciences aviaires (CERSA) a pour objectifs de :

- offrir aux meilleurs étudiants un environnement intégré d'apprentissage à l'intérieur duquel ils vont acquérir des aptitudes professionnelles scientifiques;
- créer les capacités humaines nécessaires pour soutenir la filière avicole dans leurs pays ou régions tant sur le plan professionnel que de la recherche.

OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA FORMATION:

Au terme de la formation au CERSA, les étudiants devraient être capables de :

- analyser à l'aide d'outils appropriés le potentiel et les contraintes auxquels est confronté la filière avicole dans les pays d'origine ;

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

L'entrée au programme international/régional de master en sciences aviaires est soumise aux critères suivants :

- être titulaire d'une licence, une maitrise, un diplôme d'ingénieur en agronomie, sciences animales, agroéconomie, physiologie animale, ou tout autre diplôme équivalent ;
- avoir au moins 12/20 de moyenne générale ;
- avoir une expérience de recherche ou travaux antérieurs dans le domaine serait un atout et non un pré-requis.

LANGUES DE TRAVAIL :

Le programme de formation du CERSA est un programme dual. Pour ce faire tous les candidats doivent avoir un niveau intermédiaire en anglais pour les candidates francophones, et un niveau intermédiaire en français pour les anglophones.

NB: Pour les candidats des pays anglophones, des cours de français seront offerts pendant qu'ils sont au CERSA. Il en est de même des étudiants des pays francophones désireuses d'améliorer leur niveau d'anglais de suivre de cours similaires grâce à un cadre de collaboration établi avec des structures agréées de la place.

CONSTITUTION DU DOSSIER

Les candidats au programme de master en sciences aviaires doivent fournir les pièces suivantes:

- une (01) demande motivée adressée au président de l'université sur le background et

APERCU DU PROGRAMME

Durée de la formation : 4 semestres sans prorogation.

programme à consulter sur le site du CERSA : http://www.cersa.togo.org

- synthétiser les bases de connaissances relatives aux nouvelles stratégies de management pour spécifiquement aider à améliorer les capacités techniques, organisationnelles et de management de la filière dans les pays respectifs des candidats ;
- jouer un rôle clé dans l'élaboration d'un plan une (01 version électronique et copie stratégique de développement de la filière avicole :
- aider à renforcer la collaboration entre les universités africaines parties prenantes au présent programme;
- renforcer la synergie entre les acteurs du secteur privé et les universités impliquées.

PUBLIC CIBLE:

Le master en sciences aviaires est destiné aux étudiants et professionnels togolais ainsi qu'aux étrangers de la sous-région titulaires du diplôme de Licence en Sciences Animales, du diplôme d'Ingénieur Agronome ou tout autre diplôme équivalent.

champs d'intérêt du candidat ;

- une (01) copie légalisée des relevés de notes et attestation de diplôme (à partir du Baccalauréat ou son équivalent);
- un (01) curriculum vitae détaillé;
- physique du protocole de recherche ou projet de développement entrepreneurial;
- deux (2) lettres de recommandation ;
- trois (3) références.

Candidats détenteurs de diplômes étrangers à l'Université de Lomé

Ajouter une (01) attestation d'homologation de diplôme.

DAAS-UL (www.univ-lome.tg)

NB: 40 % des places sont réservées aux étudiants régionaux.

Lomé, le 209 AVR 202

Le Président de l'Université de Lomé,

Professeur Dodzi Komla KOKOROKO

LIEU DE DEPÔT DES DOSSIERS

Par courriel au CERSA: cersa.univ.lome@gmail.com

avec copie aux adresses suivantes:

floradelali@gmail.com et werepit@hotmail.com

Copie physique au secrétariat du CERSA après la sélection.

> DATE DE DEPOT DES DOSSIERS Du 28 avril au 19 juin 2021

SELECTION DES DOSSIERS

Du 22 au 26 juin 2021

RESULTATS DE LA SELECTION 30 juin 2021